

8 MARS 2023

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

LES GRANDES PERDANTES !

La réforme des retraites est **le miroir grossissant des inégalités professionnelles.**

Les femmes ont des pensions de droit direct de 40 % inférieures à celles des hommes.

Les femmes sont toujours, payées en moyenne 26 % de moins que les hommes. Elles travaillent plus souvent à temps partiel, elles sont concentrées dans des métiers moins bien rémunérés à niveau de qualification équivalent (le soin, le lien et le tertiaire) et elles n'ont pas ou peu de déroulement de carrière. Les femmes ont par ailleurs des carrières plus courtes, notamment du fait de la maternité : une femme sur deux, contre un homme sur neuf réduit ou interrompt son travail suite à l'arrivée d'un enfant.

UNE RÉFORME SEXISTE

"Les femmes seront un peu pénalisées par la réforme des retraites" Franck Riester, ministre.

Aujourd'hui, les femmes ont une pension de droit direct inférieure de 40 % à celle des

hommes (-60 % pour les femmes cadres !) et elles sont plus nombreuses à partir à 67 ans.

Au lieu de résoudre ces inégalités, la réforme va encore plus défavoriser les femmes :

L'allongement de la durée de cotisation pénalise encore plus les femmes, qui ont des carrières plus courtes du fait des enfants. Aujourd'hui déjà 40 % des femmes partent à la retraite avec une pension amputée car elles n'ont pas validé toutes leurs annuités. Qu'est ce que ce serait après la réforme !

Le report de l'âge de départ neutralise l'apport des majorations pour enfants : les 120 000 femmes qui partent chaque année à 62 ans grâce à leurs majorations devraient désormais attendre 64 ans !

Le minimum de pension à 1200 € est conditionné à une carrière complète travaillée à temps plein rémunérée au SMIC, trois conditions excluantes pour les femmes qui seraient 40 % à toucher une pension inférieure à 1200 €

L'impact de la pension de réversion grâce à laquelle les

inégalités de pension passent de 40 % à 28 %, va progressivement se réduire. En effet, elle reste limitée aux couples mariés, une condition de moins en moins remplie par les nouvelles générations. Il faut au contraire l'ouvrir aux couples pacsés !

L'ÉGALITÉ SALARIALE, LA SOLUTION

D'après l'INSEE, les femmes gagnent en moyenne 26 % de moins que les hommes. Une étude de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) démontre qu'à terme, l'égalité salariale permettrait d'augmenter de 20 % les pensions des femmes tout en dégageant près de 6 milliards de ressources supplémentaires. Il s'agit d'un chiffre a minima, ne prenant en compte que la retraite de base des salariés du privé. En incluant les fonctionnaires, les régimes spéciaux et les retraites complémentaires Agirc-Arrco, l'égalité salariale permettrait de financer l'ensemble du déficit invoqué par le gouvernement pour justifier sa réforme.

OBTENONS L'ÉGALITÉ !

REJOINDRE LA **CGT CAPGEMINI**

#SYNDIQUEZ-VOUS
CGT-CAPGEMINI.FR



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr



STOP GRÈVE STOP

8 MARS 2023

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

PAS D'INCLUSION = EXCLUSION !

Il serait simple d'expliquer pourquoi lorsqu'on n'inclut pas, on exclut.

Imaginez qu'on entre dans l'open space, composé d'autant de femmes que d'hommes, en disant "Bonjour mesdames" ou "bonjour à toutes" : les hommes se sentiraient exclus. Pourtant, à l'inverse, cela ne choque pas grand monde.

Tout ça pour une "règle" qui n'est pas une règle de grammaire, imposée par Dominique Bouhours, né le 15 mai 1628 à Paris, un prêtre jésuite... qui décide à cette époque, que la supériorité masculine va tout simplement de soi. Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte, affirme Bouhours en 1675. Pour lui, les femmes ne sont pas des êtres humains comme les hommes, elles sont

inférieures aux hommes

À celles et ceux qui en conviennent, lorsqu'on n'est pas inclus, on est exclu, voyez vous-même quelques exemples :

"qui est candidat pour faire cette sortie ?" on ne demande pas de candidate

"celui qui remportera le plus gros contrat aura la prime" celui ou celle, non ? ça ne fait pas de mal

"Bravo les gars, grâce à vous le projet a été finalisé dans les temps"... besoin d'éclairer ?

Vous trouverez sur le site du Haut Conseil à l'Egalité un guide pour la non-exclusion :

<https://inrs.ca/wp-content/uploads/2021/03/Guide-redaction-inclusive-inrs-vf.pdf>



**SIGNEZ LA PÉTITION
CONTRE
LA RÉFORME
DES RETRAITES**



le 8 mars c'est aussi la journée de grève et mobilisation pour l'égalité salariale et contre la réforme des retraites qui pénalisera fortement les femmes.

ON ARRÊTE TOUT.E.S

MARDI 7 MARS ET MERCREDI 8 MARS POUR NOS RETRAITES, POUR NOS SALAIRES, POUR L'ÉGALITÉ ! MÊME TRAVAIL, MÊME SALAIRE !

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

**#SYNDIQUEZ-VOUS
CGT-CAPGEMINI.FR**



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr